



DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Terrasse | <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande | <input type="checkbox"/> Renouvellement |
| <input type="checkbox"/> Commerce ambulant | <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} demande | <input type="checkbox"/> Renouvellement |
| <input type="checkbox"/> Vide-greniers | Date : | |
| <input type="checkbox"/> Étalage | Type : | |
| <input type="checkbox"/> Autres | | |

1-Renseignement concernant l'établissement :

Nom de l'établissement :

Adresse :

☎ :

N°Siret :

Type d'activité :

2- Renseignement concernant le demandeur :

Nom et Prénom :

Qualité :

Adresse :

☎ :

3- Personne chargée d'acquitter la redevance (si différente du demandeur)

Nom et Prénom :

Qualité :

Adresse :

☎ :

4- Caractéristiques de l'occupation du domaine public (1)

Localisation :

Surface/ longueur demandée :

Surface intérieure du bâtiment :

Horaires d'exploitation (2) :

Observation :

4- Descriptif du mobilier de la terrasse

<i>Type matériel</i>	<i>Nombre</i>	<i>Types de matériaux</i>	<i>Couleur</i>
Tables			
Chaises			
Parasols			
Jardinières			
Séparateurs de terrasse			
Chevalets			
Porte-menus			
Autres			
Autres			
Autres			

5-Pièces à joindre à la demande

- Un plan / schéma de l'installation sur le domaine public
- Une copie de l'inscription au RCS de moins de 3 mois et / ou copie de la licence
- Une copie de l'assurance en responsabilité civile de l'établissement

Le document constitue une demande et ne saurait en aucun cas, valoir autorisation tacite. Le demandeur atteste avoir pris connaissance du règlement d'occupation du domaine public et entend en appliquer les dispositions.

Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoique ce soit à l'occasion de l'installation d'une terrasse de plein air

La présente autorisation n'ouvre aucun droit au titre de l'urbanisme.

- (1) – joindre **impérativement** un schéma détaillant l'installation de la terrasse
- (2) – pour rappel, l'occupation du domaine public n'est autorisée que de 7H à 1H30 du matin heure à laquelle le domaine public doit être entièrement libéré.

Fait le

A

Signature (+ cachet)

Merci de transmettre le document dûment rempli accompagné des pièces complémentaires à
Monsieur le Maire
Centre Commerces et Animations de Proximité
60 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
33700 MERIGNAC CEDEX

